

RAPPORT N° 479 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 16 FEVRIER 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 8 au 15 février 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Gitega.

Le rapport mentionne aussi le cas d'une (1) Sœur de la Congrégation « Ordre des Vierges Consacrées » qui a été enlevée depuis plus de deux semaines dans la province de Rutana.

1. Violations du droit à la vie

- Le samedi 8 février 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un homme en état de décomposition, identifié comme étant Tharcisse Ndayirukiye, âgé de 52 ans, a été découvert dans la vallée de Nyambeho, qui sépare les communes de Gitega et Giheta, dans la province de Gitega.

Selon des membres de sa famille, Tharcisse Ndayirukiye, originaire de la colline de Kirempera, dans la commune de Giheta, avait disparu depuis le 5 février après avoir partagé un verre avec d'autres habitants dans un bistro de la localité.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs de ce meurtre et de les traduire en justice pour qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi.

- Le lundi 10 février 2025, dans la matinée, le corps sans vie de David Nitunga a été retrouvé au marché de la commune de Gihanga, dans la province de Bubanza.

Selon des voisins, David Nitunga avait passé la soirée du dimanche dans un bistro en compagnie d'un ami. Sur le chemin du retour, ils sont tombés dans une embuscade tendue par des Imbonerakure en patrouille. Ces derniers ont réussi à

capturer David Nitunga et l'ont aussitôt étranglé, tandis que son ami, en dernier recours, a réussi à s'échapper.

D'après des témoins oculaires, le corps de la victime ne présentait aucune blessure apparente.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'identifier les auteurs du meurtre de David Nitunga et de les sanctionner conformément à la loi.

- Dans la nuit du lundi 10 février 2025, des Imbonerakure ont assassiné un homme connu sous le nom de Salvator Ngendakumana, âgé d'une quarantaine d'années, sur la colline de Gasenyi, dans la commune de Buganda, province de Cibitoke.

Selon des voisins, ces Imbonerakure ont retrouvé Salvator Ngendakumana au domicile de sa concubine et l'ont assommé à coups de marteau avant de le décapiter à l'aide d'un couteau.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale afin d'identifier tous les auteurs de ce crime et les sanctionner conformément à la loi.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que Sœur Sylvane Nduwayo, de la Congrégation « Ordre des Vierges Consacrées », est portée disparue depuis plus de deux semaines après avoir été enlevée dans la nuit de mercredi 29 janvier 2025 à son domicile par des individus non encore identifiés, sur la colline natale de Gatakazi, dans de la commune de Musongati, province de Rutana.

Selon des membres de sa famille, Sœur Sylvane Nduwayo, âgée de 50 ans, avait été arbitrairement arrêtée une première fois le 28 janvier 2025 à son domicile par des Imbonerakure, qui l'avaient conduite devant un Officier de Police Judiciaire (OPJ) prénommé Gilbert. Cette arrestation était liée à un conflit commercial avec

un commerçant de la localité, concernant des arbres que sa famille lui avait vendus, mais dont il refusait de payer le prix. Ce jour-là, Sœur Sylvane Nduwayo avait été détenue arbitrairement pendant quelques heures au cachot de la police de Musongati, avant d'être libérée le même jour grâce à l'intervention du procureur de Rutana.

Les mêmes sources précisent que depuis la matinée du 30 janvier 2025, Sœur Sylvane Nduwayo est portée disparue et que son téléphone est resté éteint à partir de cette date.

SOS-Torture Burundi exhorte les autorités policières de la province de Rutana à révéler le sort de Sœur Sylvane Nduwayo et à procéder immédiatement à sa libération.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.